

FICHE SAVOIRS - La base de données PGI

Les nouvelles technologies de l'information font évoluer les processus dans l'entreprise en permettant une meilleure intégration des nombreuses activités de l'entreprise. Le collaborateur de Direction est amené à accompagner ces évolutions technologiques afin de participer à l'amélioration du SI. Ces évolutions intègrent l'usage d'un PGI.

1 – Définition d'un PGI

Le PGI (traduction française du terme ERP « Enterprise Resource Planning ») est un outil de planification des ressources de l'entreprise.

C'est un progiciel qui regroupe différents modules de gestion (ex. : Module Paie, Module commercial, etc.) intégrés dans une même application et adaptés aux besoins évolutifs des métiers de l'entreprise.

Le cœur du PGI est construit autour d'une base de données centrale permettant l'unicité des informations produites. C'est un outil de performance de l'entreprise car il doit répondre aux problèmes posés par les systèmes d'informations présentant des redondances, incohérences ou problématiques de communication.

Il est intégré au système d'information de l'entreprise et participe à son bon fonctionnement.

2 – Fonctionnement et objectif du PGI

Le PGI utilise un moteur de workflow (système d'automatisation des flux d'information) qui permet de diffuser une donnée saisie et l'orienter vers les modules ciblés.

Le stockage des données est en temps réel sans rupture de flux, ce qui permet une vision élargie de l'ensemble des flux d'information de l'entreprise (achats, ventes, stocks, production, comptabilité).

L'objectif principal d'un projet PGI est de permettre à l'encadrement et aux collaborateurs de se focaliser sur leur cœur de métier. Le collaborateur de Direction doit s'approprier cette solution logicielle couvrant l'ensemble des activités de l'entreprise afin d'accompagner les évolutions du SI.

3 – Avantages et limites du PGI

Les principaux avantages d'un PGI sont les suivants :

- Unicité du système d'information
- Performance et productivité
- Communication opérationnelle
- Aide décisionnelle et maîtrise des coûts
- Système évolutif

Les limites du PGI :

Cette solution logicielle s'avère parfois complexe à mettre en œuvre et coûteuse :

- des coûts d'intégration élevés ;

- des ressources dédiées et un temps d'information et de communication ;
- une certaine dépendance vis-à-vis de l'éditeur.

L'enjeu d'intégrer un système d'information global est central pour une entreprise et ce système doit rester suffisamment agile et évolutif afin de répondre aux contraintes métiers de l'entreprise.

Les évolutions numériques transforment les activités de l'entreprise les obligeant à inclure Internet dans leurs perspectives de croissance et de compétitivité. Face à ces enjeux, le PGI doit être intégré au web afin de synchroniser en temps réel certaines données du back office vers le front office et inversement. L'ERP e-commerce pourrait donc être la prochaine évolution des PGI.